

L'honorable M. SCOTT: Assurément c'est ce qu'ils firent. Cette mesure les intéressait tous—nul doute là-dessus—mais sir Wilfrid Laurier fut le principal instigateur de l'adoption de cette mesure et le Canada prit une part dirigeante, comme ne le fit aucune autre colonie.

L'honorable M. MACDONALD (C. B.): La Nouvelle Galles du sud l'a fait.

L'honorable M. SCOTT: On y a adopté le libre-échange absolu, mais avec aucune préférence pour la mère-patrie. Aucune colonie autre que le Canada n'avait pris une attitude se recommandant comme la nôtre d'une manière aussi énergique aux sympathies du peuple anglais.

Maintenant, une année seulement avant celle de la célébration du jubilé, la réunion, probablement la plus nombreuse composée des principaux hommes d'Etat de la Grande Bretagne, de présidents de Chambres de Commerce, de marchands importants venant de toutes les parties de l'Empire, eut lieu dans la ville de Londres. J'ai maintenant en main le compte rendu officiel de cette réunion. Les séances durèrent depuis le neuf au douze juin 1876. Là le Canada était représenté par des messieurs qui y furent envoyés par les chambres de Commerce de Montréal, Toronto et autres localités, et la réunion eut lieu sous les auspices de l'honorable Joseph Chamberlain. Il en était le président honoraire. La présidence active fut donnée à sir Albert A. Rother, président de la chambre de Commerce de Londres.

L'une des premières questions qui absorbèrent l'attention des messieurs qui composaient cette assemblée fut celle relative à l'établissement de relations plus intimes dans une certaine mesure entre les colonies elles-mêmes, puis, entre ces dernières et la mère-patrie. La question se posa de nouveau d'une manière très formelle et très énergique.

M. Chamberlain ouvrit les travaux de la conférence, et je vais vous lire les paroles qu'il prononça à cette occasion. Ceci se passait quelques mois seulement avant la date du discours mentionné ici, prononcé à Liverpool par M. Laurier.

Lorsque la question fut soulevée dès l'ouverture même de la conférence, M. Chamberlain s'exprima comme suit:—

Elle comporte, de fait, que, pendant que les colonies seraient absolument libres d'imposer les droits protec-

teurs qu'il leur plairait, tant sur les marchandises étrangères que sur le commerce anglais, elles seraient tenues d'opérer une légère diminution en faveur de ce dernier, en retour de laquelle on s'attend de nous voir modifier tout notre système douanier et prélever des impôts sur les denrées alimentaires et la matière première.

En bien, messieurs, j'exprime de nouveau mon opinion lorsque je dis qu'il n'y a pas la moindre probabilité que dans un temps raisonnable quelconque, ce pays ou son Parlement, consentira à adopter un arrangement aussi partial. (Très bien, très bien et applaudissements).

C'est là un langage formel.

L'honorable M. McCALLUM: Qui est-ce ?

L'honorable M. SCOTT: M. Chamberlain, celui-là même qui était si bien disposé à conclure un tel arrangement. Il continue ainsi:—

Le commerce étranger de ce pays est si considérable, et celui des colonies est comparativement si restreint, qu'une légère préférence qui nous serait accordée par les colonies à propos de ce commerce étranger, constituerait une différence si insignifiante, nous conférerait un avantage si minime relativement à l'ensemble du volume de nos opérations commerciales, que je ne puis croire que les classes ouvrières d'Angleterre consentiraient à opérer un changement révolutionnaire pour obtenir ce qu'elles croiraient être un gain infinitésimal.

Voilà les sentiments exprimés peu de temps seulement avant l'année jubilaire, devant la réunion la plus nombreuse d'hommes du commerce qui se soit probablement jamais tenue à Londres. Telle est l'opinion de M. Joseph Chamberlain, et comment après cela pourriez-vous venir me dire qu'il a modifié ses vues; et en supposant qu'il eût changé sa manière de voir, pourrait-il transformer les opinions du peuple du royaume? Y a-t-il eu un seul homme présent à cette réunion qui ait exprimé un dissentiment?

M. Osler s'en revint chez lui plein d'espoir que le Canada pourrait obtenir une préférence d'une manière ou d'une autre, et que fit M. Osler? Il proposa à cette réunion une résolution en faveur d'un système de relations basé sur le libre-échange, mais elle n'eut pas la moindre chance de succès, et M. Osler l'avait reconnu lui-même. Il est protectionniste, partisan de la politique nationale, favorable à l'idée d'établir des relations commerciales plus intimes avec l'Angleterre, désireux d'accorder au Royaume-uni la même préférence sur nos marchés dont nous jouissons sur les siens et regardant